

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2013-08-12 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 12^e jour du mois d'août deux mille treize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de madame la mairesse suppléante Chantale Hamelin à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard (absent)
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc (absente)
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Rés.2013-08-168

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2013
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
7. Adoption du premier projet de règlement, secteur Perthuis
8. Adoption du règlement sur l'utilisation d'eau potable
9. Engagement d'un préposé temporaire aux loisirs
10. Mandat Mission HGE forage
11. Acceptation soumission, étude géotechnique et caractérisation environnementale, phase II
12. Signature protocole d'entente, Entraide incendie
13. Appui à la brigade incendie, festival pompiers 2014

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 11 juin 2013 est déposé au conseil municipal, le 12 août 2013.

Rés.2013-08-171 Adoption du premier projet de règlement, secteur Perthuis

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le premier projet de règlement #143 « Modifiant le règlement de zonage 116 afin de prolonger les zones « Résidentielle de villégiature RV » à même la zone Récréative Rec-201 et la zone Forestière Fo-201 » soit adopté.

Rés.2013-08-172 Adoption du règlement sur l'utilisation d'eau potable

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement #144 « Sur l'utilisation de l'eau potable » soit adopté.

Rés.2013-08-173 Engagement d'un préposé temporaire aux loisirs

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Émile Trépanier à titre de préposé temporaire aux loisirs, aux conditions établies dans la convention collective.

Rés.2013-08-174 Mandat Mission HGE forage

Considérant l'avancement dans le dossier de recherche en eau;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QU'un mandat soit accordé à Mission HGE pour continuer le forage dans les cibles identifiées pour un montant de 58 500 \$ taxes en sus.

QU'un montant additionnel de 10 000 \$ taxes en sus soit accordé pour les honoraires professionnels permettant la réalisation d'un appel d'offres, la supervision et la rédaction d'un avis technique.

QUE ces dépenses soient affectées à TECQ.

Rés.2013-08-175 Acceptation soumission, étude géotechnique et caractérisation environnementale, phase II

Considérant que cinq (5) soumissions ont été reçues (taxes incluses) :

	Sud-Ouest (19477)	Sud-Est (19486)
Laboratoires d'Expertises de Québec (LEQ)	22 080.95 \$	23 943.54 \$
Inspec-Sol	24 857.60 \$	26 529.33 \$
LVM	20 985.69 \$	22 262.61 \$
Groupe Qualitas	30 533.94 \$	31 235.26 \$
Groupe ABS	25 788.89 \$	27 605.50 \$

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de LVM, sur recommandation de la firme BPR-Infrastructure, au montant de 20 985.69 \$ taxes incluses, tel que soumissionné en date du 7 août 2013, pour effectuer la réalisation d'une étude géotechnique et d'une caractérisation environnementale, Phase II correspondant à la réfection de diverses rues dans le secteur Sud-Ouest.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de LVM, sur recommandation de la firme BPR-Infrastructure, au montant de 22 262.61 \$ taxes incluses, tel que soumissionné en date du 7 août 2013, pour effectuer la réalisation d'une étude géotechnique et d'une caractérisation environnementale, Phase II correspondant à la réfection de diverses rues dans le secteur Sud-Est.

QUE ces dépenses soient affectées au fonds du programme PIQM-Conduites.

Rés.2013-08-176 Signature protocole d'entente, Entraide incendie

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, un protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie avec la MRC de Portneuf.

Rés.2013-08-177 Appui à la brigade incendie, festival des pompiers 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal appuie monsieur Éric Savard, directeur du service des incendies à présenter leur candidature pour la tenue du festival des pompiers 2014 à la Ville de Portneuf.

Rés.2013-08-178 Signature documents, Cession du quai de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, la déclaration d'intention ainsi que l'entente relative à la contribution pré-transfert du port de Portneuf.

Rés.2013-08-179 Adoption de la Mission – Valeur/Politique de développement durable

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE les valeurs et la mission de la Politique de développement durable soient établis comme suit :

VALEURS

Afin de réaliser sa mission, la Ville appuie son action sur les valeurs suivantes :

Qualité de vie
Développement harmonieux
Dynamisme
Services accessibles et de qualité

MISSION

La Ville de Portneuf, soucieuse de la *qualité de vie et du mieux-être* de ses citoyens, veille au *dynamisme* de son territoire en assurant le *développement de services accessibles et de qualité* offerts à la population en plus de promouvoir la fierté et le sentiment d'appartenance à la région;

La Ville de Portneuf vise un *développement harmonieux et respectueux* de son territoire tout en prenant en compte les points suivants :

- l'économie locale
- la famille et les aînés
- la culture et le patrimoine
- le sport et les loisirs
- le développement durable

Rés.2013-08-180 Reconnaissance véhicule d'urgence

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur Éric Savard, directeur du service incendie de Portneuf soit autorisé à présenter une demande d'autorisation pour la reconnaissance de véhicules d'urgence auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Rés.2013-08-181 Achat de bancs pour le Parc des générations

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 873.81 \$ incluant les taxes et les frais de transport pour l'achat de deux bancs dans le Parc des générations.

Rés.2013-08-182

Demande à la Commission de toponymie, Secteur Perthuis

Considérant que le promoteur Solifor souhaite développer un secteur résidentiel au nom de « Bourgs de la Seigneurie de Perthuis »;

Considérant que de nouvelles rues privées seront construites;

Considérant qu'il est essentiel de donner un nom de rue pour les futurs acquéreurs;

Considérant que le promoteur a suggéré quelques noms de rues;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf demande à la Commission de toponymie d'officialiser les nouvelles désignations, comme suit : (voir croquis ci-joint)

Nouvelle désignation

À partir de la route 367 « Rang Saint-Paul » de l'est à l'ouest; ce chemin sera considéré comme rue principale et se nommera « **Chemin Joseph-Perthuis** »;

À partir du Chemin Joseph-Perthuis vers le nord et venant rejoindre ce même chemin et se nommera « **Chemin Intendant-Bigot** »;

À partir du Chemin Joseph-Perthuis vers le sud et allant jusqu'à la fin du Gros Lac et se nommera « **Chemin Marie-Anne Chasle** »;

À partir du Chemin Marie-Anne Chasle vers le nord allant rejoindre les propriétés à l'extrémité du Gros Lac et se nommera « **Chemin Chaussegros-de Léry** »;

À partir du Chemin Marie-Anne Chasle vers le nord allant rejoindre les propriétés en bordure du Gros Lac et se nommera « **Chemin James-Greenough** »;

À partir du Chemin Marie-Anne Chasle vers le sud allant rejoindre les propriétés au Lac aux Cèdres et se nommera « **Chemin François-Mounier** ».

Rés.2013-08-183

Inscription conférence internationale des villes amies des aînés

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 546.13 \$ taxes incluses et la participation d'une personne à la conférence internationale des villes amies des aînés qui aura lieu du 9 au 11 septembre 2013 à Québec.

QUE tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Période de questions sur les sujets traités

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20 h 15 Fin : 20 h 21

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 20 : 22 hres.

Mairesse suppléante

Greffière